

DIRECTION GÉNÉRALE

# Stratégie bleue: actions et perspectives



# Table des matières

Stratégie bleue : actions et perspectives.....	3
En résumé .....	4
Des subventions pour renforcer la résilience de notre communauté .....	5
La Stratégie bleue : bâtir une communauté plus résiliente.....	6
Mandats terminés en 2025.....	6
Mandats en cours et leurs échéances.....	7
Mandats à venir et leurs échéances .....	10

# Stratégie bleue : actions et perspectives

## Contexte

### Des pluies extrêmes à Terrebonne : une réponse proactive pour protéger notre communauté

Au cours des dernières années, Terrebonne a été frappée par des épisodes de pluies torrentielles de plus en plus intenses. En août 2024, la tempête Debby a déversé près de 160 mm de pluie en quelques heures, causant des dommages dans environ 5000 résidences. Puis, en juillet 2025, 80 mm de pluie sont tombés en seulement une heure et demie, provoquant des inondations dans plusieurs quartiers.

Ces événements ne sont pas isolés : ils reflètent une réalité climatique qui évolue rapidement. Les changements climatiques rendent les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus violents, et les villes doivent s'y adapter.

### La Stratégie bleue : une vision pour l'avenir

Face à ces défis, la Ville de Terrebonne a mis en place la [Stratégie bleue](#), un plan d'action concret pour mieux prévenir les inondations causées par les fortes pluies. Cette stratégie comprend plusieurs mesures, comme :

- L'entretien et la modernisation des réseaux d'eau pluviale et d'eaux usées;
- La gestion des surverses pour éviter les débordements;
- Des investissements ciblés pour renforcer les infrastructures souterraines;
- Des programmes d'aide financière pour les citoyens et les entreprises visant à renforcer la résilience de notre communauté.



### Le Fonds bleu : investir dans la résilience

Pour soutenir ces actions, la Ville a créé en 2024 le Fonds bleu, un outil financier dédié à la lutte contre les inondations pluviales. Ce fonds permet de réaliser des travaux essentiels et sera bonifié dans les prochaines années pour assurer la durabilité des infrastructures et la sécurité des citoyens.



# En résumé

## Un grand nettoyage pour mieux gérer les eaux pluviales à Terrebonne

Depuis l'été 2025, la Ville de Terrebonne a lancé un vaste chantier: le nettoyage des canalisations municipales. Ce travail d'envergure, surnommé le «traitement de canal», s'étendra sur trois ans et vise à améliorer la gestion des eaux pluviales sur tout le territoire.

- En 2025, ce sont 234 km de conduites sanitaires et pluviales et 6262 puisards qui ont été nettoyés, 52 km de conduites qui ont été inspectées de manière télévisuelle, et 24 km de fossés et ponceaux qui ont été entretenus.
- À partir de 2026, chaque année, 100 km de conduites et 3600 puisards seront nettoyés.
- Ce nettoyage deviendra récurrent tous les 5 ans, pour assurer un entretien durable.

Ce nettoyage des canalisations municipales a été accompagné, toujours en 2025, de travaux d'entretien effectués dans un certain nombre d'[ouvrages de gestion des eaux pluviales](#) dont dispose la ville, soit dans:

- 4 réservoirs souterrains: retrait de sédiments et de débris
- 11 séparateurs huiles-sédiments
- 1 conduite surdimensionnée
- 4 bassins secs: relevés ou contrôle de la végétation ou retrait de sédiments
- 1 marais artificiel: contrôle de la végétation, entretien paysager et retrait des sédiments

D'autres ouvrages en 2026 bénéficieront d'une attention particulière grâce à la réalisation de relevés, de plans et de devis pour des travaux correctifs, et par du contrôle de la végétation ou des retraits de sédiments.

Ces travaux viseront à garantir que les ouvrages remplissent leur mission principale: capter efficacement les sédiments transportés par les eaux pluviales et freiner l'eau dans sa course, contribuant ainsi à prévenir la surcharge des infrastructures municipales et l'érosion des milieux récepteurs.

Enfin, parmi les autres actions en cours, notons:

- Création de nouveaux bassins de rétention;
- Amélioration des ponceaux pour faciliter l'écoulement de l'eau;
- Déminéralisation des grandes surfaces imperméables, pour favoriser l'absorption naturelle de l'eau.



# Des subventions pour renforcer la résilience de notre communauté

Depuis le passage de la tempête Debby, la Ville de Terrebonne agit concrètement pour améliorer la résilience collective face aux événements climatiques. Elle offre aux citoyens de nouvelles subventions pour les aider à mieux se protéger et à adapter leurs propriétés aux risques d'inondation et de refoulement.

## Refoulements d'égout

Objectif: Prévenir les refoulements dans les résidences.

- Clapet antiretour: Subvention jusqu'à 200 \$ par clapet pour remplacement ou mise aux normes.
- Pompe à puisard et batterie: Subvention jusqu'à 250 \$ par pompe et par batterie.

## Récupération de l'eau de pluie

Objectif: Réduire la consommation d'eau potable.

- Subvention de 50 % du coût d'achat (hors taxes) d'un récupérateur d'eau de pluie.
- Maximum de 100 \$ par propriété admissible.

## Plantation d'arbres

Objectif: Réduire le ruissellement et améliorer la résilience aux inondations.

- Terrain privé: Remboursement à 100 % ou jusqu'à 300 \$, taxes incluses, par arbre.
- Milieu communautaire ou institutionnel: Remboursement à 100 % ou jusqu'à 500 \$, taxes incluses, par arbre.

## Une responsabilité partagée

La Ville rappelle que l'adaptation aux événements climatiques est une responsabilité collective:

- Citoyens: Prévoir et se préparer.
- Municipalités: Coordonner les mesures locales.
- Gouvernements: Fournir le soutien et coordonner à plus grande échelle.



# La Stratégie bleue: bâtir une communauté plus résiliente

La Stratégie bleue repose sur des constats importants établis à la suite de deux événements météorologiques marquants: la tempête Debby des 9 et 10 août 2024 et les pluies diluviennes du 13 juillet 2025. Ces épisodes ont mis en évidence la vulnérabilité de certains secteurs et ont renforcé la nécessité d'agir rapidement.

Face à ces constats, la Ville de Terrebonne a planifié une série d'actions concrètes, amorcées ou à venir, visant à renforcer la résilience collective et à mieux préparer la communauté aux aléas climatiques.

## Mandats terminés en 2025

### ✓ Amélioration et rénovation de conduites

Des travaux de réhabilitation de conduites diverses dans une dizaine de rues ont été réalisés (Hervieux, Saturne, Vénus, Lapointe, Florimond-Gauthier, Marie-Josée, J-S Archambault, Paquin, Mackay, Luc, du Carrefour).

### ✓ Déminéralisation de chaussée

Entrepris en 2024, la [déminéralisation du chemin du Coteau](#) a été achevée en 2025. L'objectif de ce genre de projet est d'embellir l'environnement local, d'améliorer la qualité de l'air et de favoriser une meilleure gestion des eaux pluviales.

### ✓ Nettoyage et inspection des fossés

Ce sont 34,5 km de fossés qui ont été inspectés (par caméra) et nettoyés en 2025. Ce travail de phase 1 sera suivi en 2026 d'une phase 2 d'interprétation des données puis d'une Phase 3 d'actions à mener en conséquence.

### ✓ Soutien aux plus vulnérables

La Ville a bonifié son offre de soutien à la clientèle vulnérable en cas de sinistre majeur tel qu'une inondation, à l'aide d'organismes bénévoles. [Un partenariat a ainsi été conclu](#) avec Ambulances Saint-Jean et l'Association bénévole québécoise de recherche et sauvetage.

### ✓ Amélioration de la planification d'intervention

En matière de planification des mesures d'urgence à déployer en cas de sinistre, la Ville s'appuie pour les inondations sur un Plan particulier d'intervention. Celui-ci a été bonifié afin de tenir compte des inondations fluviales comme du phénomène des inondations pluviales de plus en plus récurrentes.

### ✓ Acquisition de matériel

En prévision de crues éventuelles, le Service de sécurité Incendie a fait l'acquisition d'une remorque fermée, de génératrices, de pompes et de matériel de nettoyage pour ses opérations. Une génératrice et une pompe portative ont également été acquises par la Direction des travaux publics.

## Mandats en cours et leurs échéances

Depuis 2025

### Financement des travaux d'infrastructures

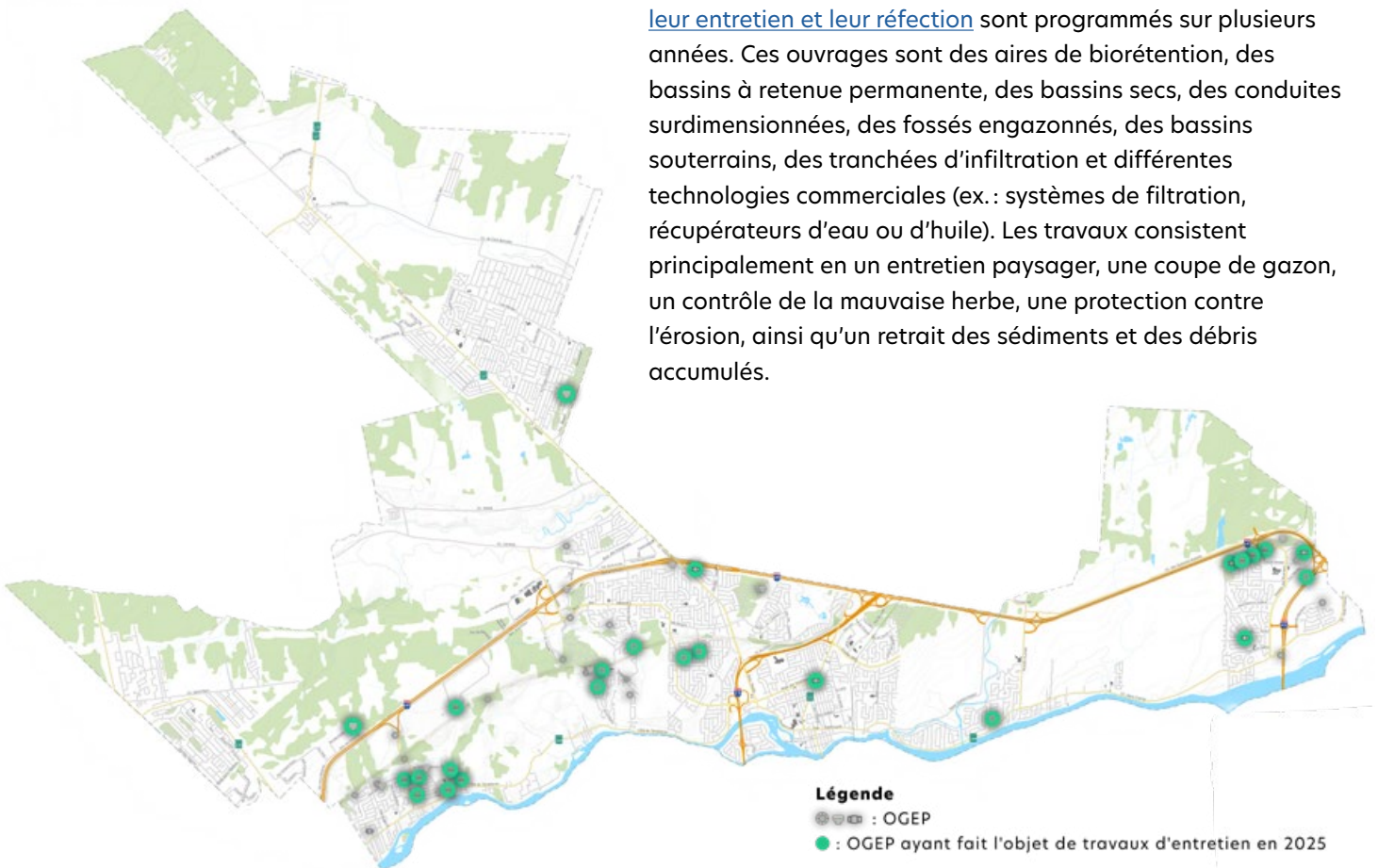
Applicable sur tous les immeubles de six logements et plus, des catégories résiduelles, non résidentielle, industrielle, agricole, forestière et terrain vague desservi, la taxe foncière spéciale « Fonds bleu » permettra de payer les dépenses relatives aux travaux d'infrastructures des réseaux pluvial et sanitaire.

Pour financer des ouvrages de rétention des eaux de surface, il est imposé sur tout immeuble de catégorie non résidentiel et industriel construit avant 2017, une taxe sur les espaces imperméables de stationnement calculée selon les taux suivants : de 1001 à 10 000 m<sup>2</sup>, 0,25\$/m<sup>2</sup> et pour tout mètre carré supplémentaire, 1\$/m<sup>2</sup>.

2025-2027 (Phase 1) / 2028-2034 (Phase 2)

### Entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales

Il y a environ 60 ouvrages de gestion des eaux pluviales sur le territoire appartenant à la ville. Afin d'assurer leur pérennité, [leur entretien et leur réfection](#) sont programmés sur plusieurs années. Ces ouvrages sont des aires de biorétention, des bassins à retenue permanente, des bassins secs, des conduites surdimensionnées, des fossés engazonnés, des bassins souterrains, des tranchées d'infiltration et différentes technologies commerciales (ex. : systèmes de filtration, récupérateurs d'eau ou d'huile). Les travaux consistent principalement en un entretien paysager, une coupe de gazon, un contrôle de la mauvaise herbe, une protection contre l'érosion, ainsi qu'un retrait des sédiments et des débris accumulés.



## Mandats en cours et leurs échéances

Mai 2026

### Planification des interventions dans les égouts

Selon un plan directeur, la Ville modélise actuellement ses interventions, augmente la capacité et la résilience des réseaux d'égouts, tout en ne causant pas de préjudices aux secteurs avoisinants et en assurant la pérennité des milieux sensibles.

Juin 2026

### Analyse des impacts et des causes

Une analyse des zones affectées de manière à identifier de façon plus précise les causes probables des inondations est en cours.

2026

### Amélioration des installations de pompage

Les stations de pompage des postes Notre-Dame, des Pionniers et Pierre-Laporte vont être rénovées.

2027

### Amélioration des installations de pompage

- Le poste de pompage Moody sera réhabilité: maintien de cet actif et augmentation de sa capacité pour limiter les surverses.
- La construction du poste de pompage T-65 optimisera et augmentera le fonctionnement de la station de pompage Moody. Elle permettra la poursuite du développement du secteur Urbanova.
- Les stations de pompage des postes Philiat-Mathieu et O'Diana seront rénovées, lors d'une autre phase.

## Mandats en cours et leurs échéances

31 déc. 2028

### Réhabilitation des surfaces imperméables

La Ville verse des subventions aux travaux de réhabilitation des surfaces imperméables des immeubles industriels et commerciaux, équivalentes à 80 % de l'étude de faisabilité, jusqu'à concurrence de 12 000\$ et à 50 % des travaux, jusqu'à concurrence de 50 000\$. Sont admissibles, les travaux effectués sur les aires gazonnées en dépression, bassins, tranchée souterraine, réservoir souterrain, rétention sur les toits ou stationnements, régulateurs de débits.



2028

### **Bonification du nettoyage des conduites**

Les canalisations sont sous la loupe des services municipaux. Chaque année, 100 km de conduites et 3600 puisards seront nettoyés. Ce nettoyage complet se fait dans un premier temps sur 3 ans et devra ensuite être récurrent, à raison de tous les 5 ans, à compter de 2028.

### **Amélioration et rénovation de conduites**

La capacité des conduites sous la rue d'Angora et le chemin Gascon sera augmentée.

### **Assainissement des eaux usées**

L'usine de traitement des eaux usées de La Plaine fera l'objet de travaux destinés à améliorer l'efficacité du traitement de ces eaux tout en augmentant la capacité de l'usine afin de permettre la poursuite du développement du secteur.

## Mandats à venir et leurs échéances

2026

### **(In)formation des citoyens**

Mieux éduquer la population, notamment les propriétaires de maisons, sur la manière de se prémunir et de se préparer face aux risques d'inondation. Tel est l'objectif principal des formations et des informations qui seront données aux citoyens cet hiver.

### **Entretien et inspection des fossés**

Un programme dédié à l'entretien et à l'inspection régulière des fossés sur le territoire sera mis en place afin d'assurer un drainage efficace des eaux pluviales.

### **Nouvelles subventions**

La Ville élaborera et mettra en œuvre des programmes d'aide financière destinés aux citoyens pour soutenir la résilience collective face aux changements climatiques.

2026-2028 / 2029-2035

### **Suppression des raccordements des réseaux pluviaux aux réseaux sanitaires**

Les raccordements des réseaux pluviaux aux réseaux sanitaires peuvent se situer autant du côté des infrastructures municipales que du côté privé. Il est important de les identifier et de les supprimer, car ils ont un impact important sur les surverses de la ville, pouvant générer des odeurs, être un enjeu d'hygiène publique, être responsable de rejets d'eaux usées brutes et limiter les usages de l'eau.

2028

### **Amélioration d'installation de pompage**

Les stations de pompage des postes de la Mistassini, de Vilmur, de la Tesserie et Sylvain-Meunier seront enfin les dernières rénovées, lors d'une troisième phase.





Terrebonne